

Lien Entreprises Durables

2^{ème} réunion d'évaluateurs - 24 mars 2017

Sothys - Brive

Présents :

Vincent L, Aude P, Nadège S, Sophie M, Gaëlle B, Philippe M, Stéphanie B, Francis D.

- Introduction :

Gaëlle et Francis proposent qu'une réunion de ce type se fasse au moins 1 fois par an.

Le bilan annuel des évaluations (voir annexe) permet d'alimenter ces réunions Evaluateurs..

Les recommandations et points d'amélioration sont repris plus en détail dans le contenu, au fur et à mesure des thématiques

Contenu Matinée :

Contenu centré sur les **modalités d'évaluation**.

-Rappels sur les documents à utiliser et des évolutions intervenues entre temps (cft Guide d'utilisation de la grille et de réalisation des évaluations croisées qui sont repris ici en détail).

Échanges de pratique à partir du Guide.

-Ce Guide permet de mieux comprendre le fonctionnement de la grille. Cependant, l'utilisation de la grille est jugée un peu complexe et mériterait que les nouvelles entreprises en auto-évaluation soient accompagnées, tel que prévu dans l'appui Parrainage/Tutorat. Cet appui mériterait d'être quasi systématique (question validée dans le Copil du 24 mars après midi).

-Beaucoup de questions autour de la manière d'apprécier les 2 niveaux de la grille. La première grille faite de 39 questions (lignes blanches), est un premier niveau d'évaluation qui concerne toutes les organisations (hors Loyauté des pratiques), La deuxième grille (lignes blanches + lignes grises) correspond à une prise en compte plus large de toutes les questions centrales de la RSE, plus proche de l'Iso 26000. L'entreprise qui va sur la grille 2 (lignes grises), choisit les items quelle souhaite. Il n'y a pas d'obligation à répondre à l'ensemble des lignes grises, par contre, si l'entreprise choisit un onglet (ex. intégration de la RSO 2), il y a lieu de répondre à l'ensemble des thématiques de cet onglet.

Dans tous les cas, ces outils permettent avant tout de mesurer les axes de progression, en fonction de la démarche de l'entreprise.

L'évaluation LED est une aide à la réflexion de l'entreprise, en aucun cas, il s'agit d'un audit qui pose des conclusions péremptoires ou supposément incontournables.

Ce Guide a été complété à la suite de la première réunion d'échange des évaluateurs en 2016. Il est aujourd'hui très précis et complet, on ne peut que recommander de s'y référer.

Les commentaires à faire par les évaluateurs (sur la grille) sont essentiels pour compléter et objectiver la note donnée. Idem, pour l'entreprise qui doit préciser sa note dans la rubrique prévue à cet effet.

Une entreprise qui renverrait une grille insuffisamment renseignée pourra ne pas être évaluée à la date arrêtée ; l'entreprise travaille sur cette grille pour elle-même, pas pour le LED.

Visite du site LED : les versions sont à jour mais manque : l'accord de confidentialité et le questionnaire type d'évaluation (liste de questions pour l'évaluation) + mise à jour du tableau de suivi des évaluations 2017. Ces rajouts ont été faits *en séance par Philippe, le 24 mars. Par ailleurs ont été rajoutés les deux PPT (Session d'ouverture de l'évaluation, Techniques d'Audit) préparés par Gaëlle et présentés en séance.*

-Recommandations : Bonnes pratiques (exemple AEL), fiche de renseignement de l'entreprise à actualiser (à partir du site LED). Ce point est rajouté au Guide

-Présentation du tableau de suivi des évaluations de l'année et appel à candidatures.

-Sensibilisation à la modalité d'évaluation pour ceux qui ne sont pas évaluateurs

Outils :

-Proposition d'outils : PPT ouverture Audit (pense-bête)

-Kit évaluateurs : PPT d'ouverture, techniques d'audit, centralisation de l'ensemble des documents utiles pour l'évaluation (kit évaluateur) sur la partie privée du site LED (Documents transversaux/Evaluations Croisées).

Point divers :

-Les participants proposent que les entreprises évaluées reçoivent une attestation du LED précisant le niveau de maturité de la démarche ainsi que la date d'engagement de la démarche. Décision Copil : sans problème, à la demande.

-Demande que soit crée sur le site LED, une rubrique Bonnes Pratiques dans laquelle il y aura lieu de capitaliser les bonnes pratiques précisées sur les rapports, dès lors que l'entreprise est d'accord pour les diffuser (modalités à réfléchir éventuellement en atelier Coplein).

-Proposition de réaliser un tableau de suivi consolidant les diverses notes obtenues par l'ensemble des entreprises évaluées afin d'avoir des données d'analyse et sources de propositions de travail (travail confié pour le moyen terme à Francis)

-Proposition de transmettre l'accord de confidentialité entre les deux parties, avant l'évaluation. Décision Copil : pas nécessaire, la Charte LED prévoyant déjà une obligation de Confidentialité. Cet accord par contre est à partager dès le début de l'évaluation puisque l'on rentre là dans une connaissance plus approfondie de l'entreprise.

-Profiter de l'évaluation pour vérifier que la Fiche Entreprise (du site LED) est à jour et inciter à le faire (la fiche d'actualisation est en privé et peut être actualisée sur le site)

PJ :

Copie Bilan des évaluations 2016. Les points surlignés ont été repris en séance.

Lien Entreprises Durables

Volet EVALUATIONS

BILAN 2016

Suivi des évaluations 2016 :

Bilan quantitatif :

À faire 2016 : 12

Faites 2016 : 7

Reports 2017 : 3 (Eser, SNCF, Sothys)

Sans nouvelles : 2 (LDA 23, Iceram). Ces évaluations étaient prévues au T3 2016

Réalisé : **58 %**

KO : 16 %

⇒ Si l'on inclut les 3 reports qui ne sont pas du fait de la gestion LED et sachant que le report se fait sur le trimestre suivant, le niveau de réalisation est de : **83 %**

À mettre en œuvre :

Relance ferme à faire auprès d'ICERAM et LDA 23 pour une réalisation de l'évaluation au 1^{er} trimestre 2017

Préconisations:

-rappeler aux entreprises qu'elles doivent prendre l'initiative du contact avec les évaluateurs désignés

-demander aux évaluateurs de mettre dans la boucle des échanges de mail entre eux et les entreprises à évaluer, Guillaume et Francis, afin que ces derniers repèrent mieux, les retards supposés.

-poursuivre la présentation du calendrier des évaluations en COPLEIN en insistant sur demande de dates pour les retardataires.

-ne pas hésiter à faire une relance formelle par téléphone puis par courrier si pas de nouvelles (Guillaume) et suivre le retour.

Bilan qualitatif :

- Les évaluations sont vécues positivement autant par les Dirigeants d'Entreprises que par les évaluateurs.
- Elles sont considérées comme une étape importante sur la voie de la maturité RSE et très formatrices et riches en échanges.
- Les documents d'évaluation modifiés en 2016, semblent mieux remplir leur office et sont utiles à l'entreprise pour préparer l'auto évaluation, les entretiens de confirmation et suivre les actions à mener.

Recommandations :

-l'entreprise doit impérativement apporter des commentaires au moment du renseignement de la grille d'évaluation (phase d'auto-évaluation). Des rubriques sont prévues à cet effet. Elle doit transmettre suffisamment tôt aux évaluateurs, les documents permettant de juger de l'engagement RSE et du suivi des actions décidées (évaluation de suivi).

-Le moment de l'évaluation de confirmation (rencontre entre évaluateurs et représentants de l'entreprise) est un moment fort de construction partagé et nécessite à la fois en amont une préparation conséquente et, en situation, un temps à consacrer à la rencontre des deux parties, suffisant.

-Les évaluateurs doivent faire un rapport à chaud en fin d'évaluation suffisamment élaboré (prévoir temps de préparation pour cela) et remettre rapidement à l'entreprise (ainsi qu'à Guillaume et Francis) l'ensemble des conclusions (Grille renseignée sur la partie évaluateurs, rapport d'évaluation). L'accord de confidentialité est remis à l'entreprise en début de séance.

Point d'attention :

-La rubrique Bonnes Pratiques doit être renseignée par les évaluateurs, consolidée par le LED et diffusée à tous. Ceci est un point de progrès pour 2017.

-L'échelle de cotation ayant été modifiée par décision du Coplein de décembre 2016 et introduite dans le nouveau rapport d'évaluation, il y a lieu de le rappeler à l'entreprise notamment dans le cadre de comparaisons avec la précédente évaluation.

-Les résultats des évaluations ne font pas suffisamment l'objet d'une exploitation plus fine au niveau central : mutualisation des bonnes pratiques, affichage des résultats globaux par niveau, acquis à retirer des résultats des évaluations au regard des documents transmis (qualité des rapports, satisfaction des membres...)

Documentation :

-Les divers documents nécessaires à l'auto-évaluation et à l'évaluation de confirmation ont été régulièrement actualisés et sont disponibles sur le site LED.

Recommandations :

-partir impérativement des exemplaires du site, préalablement vérifiés par l'administrateur du site (attention, le rapport d'évaluation par exemple, ne pouvait pas s'ouvrir lors d'une évaluation de mi-décembre). De nombreuses mises à jour ont été faites entre 2015 et 2016. Un risque existe de ne pas s'appuyer sur les bons documents.

Evaluateurs :

- En 2016, plusieurs nouveaux observateurs ont participé à leur première évaluation de confirmation. Ces derniers doivent désormais se lancer dans des évaluations en binôme.
- L'appel à volontaire doit se poursuivre.
- Toute entreprise devrait pouvoir avoir au moins un évaluateur dans ses effectifs.

Formation des évaluateurs :

Une réunion d'échange de pratiques entre évaluateurs a été réalisée en avril 2016. Cette réunion a été utile pour échanger sur les pratiques, les transmettre voire les actualiser. Elle a entre autre débouché sur la refonte d'un certain nombre de documents de référence.

L'animateur de ce pilier en lien avec le responsable du volet Evaluation, poursuivront l'effort d'animation des évaluateurs : nouvelle réunion d'évaluateurs à l'étude pour 2017 avec détermination d'un contenu en cours. En effet, le rythme d'une réunion par an semble utile à la fois pour faire le point sur les pratiques, les faire évoluer, définir des modes d'amélioration continue, professionnaliser les nouveaux.

SYNTHESE du BILAN et PISTES D'AMELIORATION :

Au regard des éléments apportés ci-dessus, le bilan de l'année 2016 en matière d'évaluation RSE est jugé par son responsable et l'animateur du volet plutôt positif. Compte-tenu de la place stratégique de tout le volet Evaluation dans l'activité et la plus value de LED sur ce thème, il y a lieu cependant de dégager quelques pistes d'amélioration :

- Resserrer le pilotage des évaluations afin d'éviter les reports ou absences de positionnement d'entreprises

- Responsabiliser les entreprises sur leur calendrier d'évaluation et sur la préparation de l'auto-évaluation
- Mieux exploiter les résultats d'évaluation dont les bonnes pratiques
- Être attentif aux bon choix des supports d'évaluation actualisés
- Poursuivre les échanges de pratiques des évaluateurs et renforcer l'équipe d'évaluteurs